



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

MAGAZINE

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

► Zoom sur la production énergétique locale

Pages 27-28

Dossier

Des zones d'activités au service du développement économique du territoire

Pages 6-20

Sommaire

Page 4-5

RETOUR SUR ...

- Départ à la retraite de Madame Duvignac
- Arrivée de Monsieur Pereira

Page 7-24

DOSSIER

- Des zones d'activité au service du développement économique du territoire

Page 25-26

ÉCONOMIE

- Les problèmes de recrutement sur le territoire de la CDC Vam

Page 27-28

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- Zoom sur la production énergétique locale



Page 29-30

#JEMANGELOCAL

- Présentation du plan alimentaire territorial

Page 31-35

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les agents de la CDC impliqués dans la lutte contre le covid

Page 36-37

LES GENS D'ICI

- Un immense merci au corps médical

Page 38-39

AGENDA

- Guide de l'été 2021

VAM Magazine

Directeur de publication
Sébastien Gourdel

Création graphique
Floriane Mauduit

Rédaction
Lydie Berger

Le Réveil Normand

Crédits photos
Lydie Berger
Actu.fr
Ouest France

Impression
Hérault imprimeur

Exemplaires
8500



LE MOT DU PRESIDENT

Pour la rentrée : cap sur l'emploi local !

Ces quelques mots vont vous paraître peut-être décalés dans le contexte actuel. Mais je tenais à vous partager l'enthousiasme et la conviction que notre territoire porte un bel avenir. Vous le savez tous, et le vivez au quotidien, notre territoire a souffert, comme tant d'autres, depuis de nombreuses années.

Cette souffrance imposée aux territoires ruraux comme le nôtre coïncide avec des politiques publiques d'aménagement du territoire orientées vers les grandes villes, aujourd'hui devenues agglomération ou métropole, au nom de la rationalisation et de la concentration des prétendues forces vives. La crise que nous traversons a indéniablement accéléré un phénomène dont on voyait déjà les prémices. Celui d'une prise de conscience que l'on peut concilier dans un projet de vie, vie professionnelle et qualité de vie. Cette qualité de vie, soyons en conscients, nous l'avons. Notre mission est donc d'accompagner cette transformation. Un des enjeux à relever est celui de permettre à nos jeunes (et moins jeunes) de se projeter et porter un projet professionnel.

Dans ce numéro, nous avons souhaité vous présenter les zones d'activité du territoire, vous faire (re)découvrir les entreprises qui les composent et nos projets pour ces zones.

Nous avons aussi souhaité vous présenter quelques secteurs d'activité qui recrutent et comment ces acteurs économiques peuvent accompagner le

développement de nouvelles compétences et offrir des perspectives de carrière sur notre territoire.

Bien sûr, nous n'oublions pas de vous informer sur l'actualité de notre CDC et ses actions. Soyons fier aussi, de la formidable mobilisation collective des professionnels de santé, des communes et bien entendu de la CDC Vam qui coordonne les actions de vaccination pour faire face, ensemble, à la crise sanitaire qui touche le monde entier. Collectivement, nous avancerons !

Enfin, 771 élèves des écoles publiques et les élèves des écoles privées du territoire ont réalisé leur rentrée scolaire en présentiel, le jeudi 2 septembre. Elle a été souhaitée la plus « normale » possible malgré le contexte sanitaire. En cette rentrée 2021-2022, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants arrivés dans nos écoles, ainsi que nos nouveaux élèves.

Nous vivons notre deuxième rentrée culturelle dans le cadre de la crise sanitaire. Nous croyons que la culture est indispensable à tous et source de plaisir et de partage. Ainsi tout au long de l'année, vous pourrez profiter de ces moments d'émotions que nous vous proposons sur le territoire : concert, animation, théâtre... une véritable terre de richesses culturelles.

Avec tout mon engagement au service de notre territoire, bien à vous.

Sébastien Gourdel

Le départ de Madame Duvignac

Directrice générale des services de la CDC VAM, Marie-Françoise Duvignac a fait valoir ses droits à la retraite au 1er mai.

C'est une nouvelle vie qui s'ouvre à Marie-Françoise Duvignac et une page qui se tourne à la CDC VAM avec le départ en retraite de sa directrice générale des services.

Aux côtés des élus, Marie-Françoise Duvignac a œuvré à la construction intercommunale : successivement à celle du Pays du camembert (2004 à 2016) puis à celle de la CDC VAM (2017 à 2021) dont elle est, et restera, l'un des piliers fondateurs. « C'était passionnant. C'est d'ailleurs ce qui fait qu'on s'investit autant dans son métier ». Elle a travaillé en tandem pendant seize ans (2004 à 2020) aux côtés de la présidente, Marie-Thérèse Mayzaud. Auparavant, elle a été pendant vingt ans responsable du service financier à la mairie de Vimoutiers. Ce que retient Marie-Françoise Duvignac c'est « le dévouement des élus et leur implication à faire aboutir les projets. A leurs côtés, on arrive à avoir la même ambition pour le territoire. On apporte notre savoir-faire à la réalisation de leurs projets ». Ce dont Marie-Françoise Duvignac est particulièrement fière c'est « d'avoir participé à la construction de la CDC VAM, un territoire quand même distant. Nous avons eu trois ans pour la construire. Cela n'a pas été simple du fait des niveaux d'administration différents et des disparités dans la gestion des compétences. Nous lui avons cependant apporté une administration qui fonctionne, même si elle reste à parfaire ».



Marie-Françoise Duvignac a toujours été animée par le souci « du service public ». Elle salue l'ensemble des agents « sans qui rien ne serait possible. Ce sont eux qui mettent en œuvre les décisions. Ils sont les représentants de la collectivité sur le terrain et auprès de la population. Leur professionnalisme, c'est l'image de la CDC. Je les en remercie et souhaite qu'ils continuent comme ça ». Depuis un an une nouvelle gouvernance est en place avec de nouvelles orientations. « De nouveaux horizons s'ouvrent à la CDC qui sont autant de pistes d'ouverture et de réussite pour le territoire. Je leur souhaite bon vent ». Charentaise d'origine, Marie-Françoise Duvignac n'envisage néanmoins pas sa retraite en charentaises. Elle songe à s'engager « soit au sein d'une association caritative, soit dans l'aide aux devoirs. Je me laisse l'été pour me décider ».

Au nom de la CDC VAM, nous vous souhaitons une bonne et heureuse retraite !

L'arrivée de Monsieur Pereira

Daniel Pereira, 39 ans, est le nouveau directeur général des services de la CDC VAM. Diplômé d'un Master 2 d'économie et de gestion obtenu à l'université du Havre ce Normand, natif de l'Eure, arrive de la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (Maine-et-Loire), une collectivité de 37 000 habitants, où il occupait un poste de directeur adjoint.

D'autres postes s'offraient à vous. Quelles raisons ont dicté votre choix de rejoindre la CDC VAM ?

J'ai cette volonté de rester à travailler en milieu rural où le service public a un sens et où on garde cette proximité directe tant avec les usagers qu'avec les élus. Le fait qu'il y a ici un projet de territoire montre que les élus savent où ils veulent aller. Il n'y a plus qu'à le mettre en œuvre, et à lancer les actions en sachant ce sur quoi on doit appuyer. La CDC VAM est jeune. Il y a un vrai challenge à relever en terme d'organisation en lui apportant de nouvelles méthodes de travail. C'est quelque chose qui me plaît et m'intéresse, bien que le contexte sanitaire ne facilite pas la tâche.

Comment concevez-vous votre rôle ?

Je fonctionne sur la délégation et la confiance, confiance qui n'empêche pas le contrôle. En tant que directeur général des services, je dirige et je gère l'organisation des services, les méthodologies de travail. Je m'attacherai à faire monter en compétence les agents qui le souhaitent. Je crois beaucoup en la promotion interne. J'ai aussi un rôle de conseil aux élus qui est important. La programmation de plans pluriannuels d'investissement et de fonctionnement seront des outils nécessaires. En tant que DGS je suis l'interlocuteur privilégié des administrations institutionnelles et en cela, je dois avoir la même vision que celle de mon président. Je suis un facilitateur de l'action publique.



Vous êtes en poste depuis le 1er février, quels constats dressez-vous ?

Indéniablement nos agents ont un vrai sens du service public. Il est nécessaire néanmoins d'apporter d'autres méthodologies de travail avec en maîtres mots la rationalisation et la simplification. Les services doivent suivre les évolutions technologiques qui leur permettront de se faciliter la tâche, de gagner du temps et donc de l'argent. Il en découlera des économies de fonctionnement dont une partie sera affecté à les doter en matériels. Je suis attaché au concept de la transversalité et à l'exemplarité quant à la gestion des deniers publics. Qu'on puisse dire que l'euro dépensé est utile.

Quelles sont vos priorités ?

Outre les sujets précédemment évoqués, à court et à moyen termes, c'est de donner de la visibilité aux élus, sur au moins trois ans, par le biais de plans pluriannuels qui permettront de dire à la population voilà les projets que l'on veut faire parce qu'on a la capacité financière de les faire. Je souhaite également que la collectivité soit exemplaire dans ses pratiques.



**Des zones d'activités au service
du développement économique
du territoire**

Le tissu économique local

Le développement économique est une compétence obligatoire de la communauté de communes qui lui permet de gérer les zones d'activités existantes, mais également d'anticiper les besoins des entreprises en créant de nouvelles zones ou en participant au recensement et à la création d'une offre immobilière.

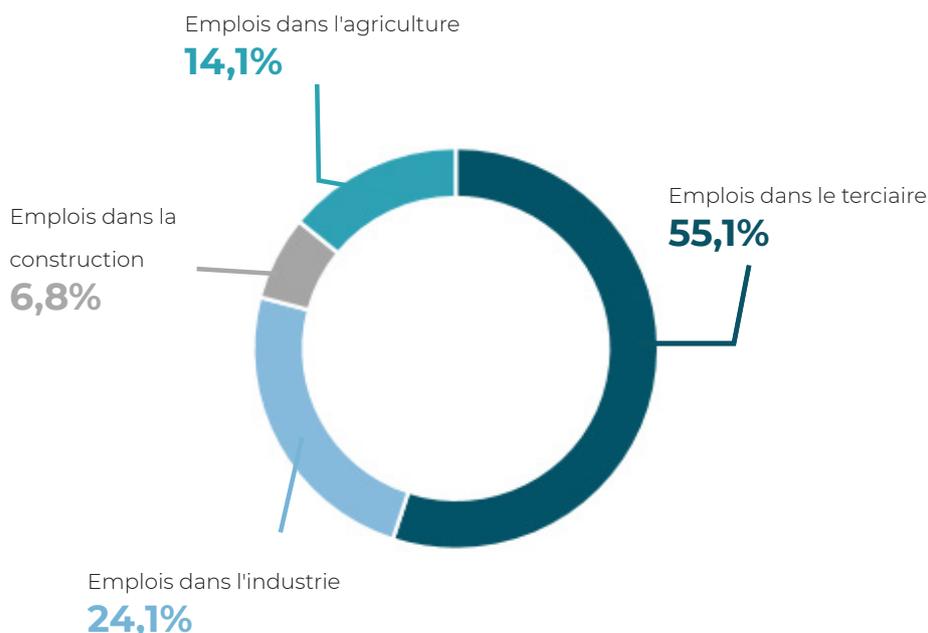
Le tissu économique local, c'est les emplois de votre famille et vos amis, des services du quotidien, des lieux de vie... autant de raisons qui poussent à suivre son évolution et à tout mettre en œuvre pour le préserver et le développer.

2500

établissements recensés
en 2020

+ de 30%

de l'écosystème du territoire est
lié à l'agriculture, soit environ 900
exploitations agricoles et activités
liées sur notre territoire



107

entreprises créées en
2020

62,1%

d'actifs entre 15 et 64
ans occupés en 2017

Profiter de tous les avantages d'un territoire en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Une ZRR est une zone regroupant des territoires ruraux qui présentent des difficultés économiques et sociales, notamment une faible densité démographique, un déclin de la population totale (ou active) ou une forte proportion d'emplois agricoles.

1. Exonération d'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices concerne les sociétés : SARL, SA et SAS.

Certains entrepreneurs peuvent aussi choisir l'option d'être imposés sur leurs bénéfices et de payer l'impôt sur les sociétés (IS).

L'exonération d'impôt peut être accordée à une entreprise créée ou reprise avant le 31 décembre 2022.

L'entreprise doit respecter les 5 conditions suivantes :

- > Exercer une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale
- > Avoir son siège social et ses activités situés dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)
- > Être sous le régime réel d'imposition
- > Avoir moins de 11 salariés en CDI ou en CDD de 6 mois minimum
- > Avoir moins de 50 % de son capital détenu par d'autres sociétés
- > Montant et durée
- > Les 5 premières années, l'exonération est totale.
- > La 6e année l'exonération est de 75 % de l'impôt.
- > La 7e année l'exonération est de 50 %.
- > La 8e année l'exonération est de 25 %.
- > L'exonération doit être inférieure à 200 000 € sur 3 exercices fiscaux.

2. Exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE)

L'entreprise est exonérée de CFE si elle répond à l'un des cas suivants :

- > Extension ou création, reconversion, ou reprise d'établissements exerçant des activités industrielles ou de recherche scientifique et technique, ou de services de direction, d'études, d'ingénierie et d'informatique
- > Créations d'activités par des artisans, inscrits au répertoire des métiers, procédant à des travaux de fabrication, de transformation, de réparation ou des prestations de services et pour lesquels la rémunération du travail représente plus de 50 % du chiffre d'affaires
- > Créations d'activité commerciale et reprise d'activité commerciale ou artisanale réalisée par une entreprise exerçant le même type d'activité, avec moins de 5 salariés et installée dans une commune de moins de 2 000 habitants.

3. Proposer des espaces aux télétravailleurs

Bénéficiez d'un environnement de travail conçu spécialement pour les professionnels indépendants. Accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le télécentre permet d'avoir accès à un endroit polyvalent pour l'accueil de réunions avec des clients, pour réaliser des visioconférences ou pour organiser des journées dans des bureaux privés.

Avec une connexion Wifi et une imprimante à disposition, le télécentre vous permet d'éviter le stress des transports. 3 bureaux et une salle de réunion composent le télécentre, de quoi soutenir et aider les entreprises.

Une cotisation est obligatoire pour accéder au télécentre.



4. Créer des ateliers relais

La CDC Vam a construit des bâtiments sur son territoire afin qu'ils soient mis à la location pour des entreprises. 3 bâtiments sont actuellement occupés sur Vimoutiers, Le Merlerault et Sap-en-Auge.

Les ateliers relais permettent à des entreprises de s'implanter en limitant les coûts au démarrage de l'activité. La communauté de communes étudie la possibilité d'en créer d'autres sur le territoire pour répondre principalement à des demandes d'artisans.

Vous avez des projets ? Un seul contact

Agathe Bouchart, développeur économique
economie@cdcvam.fr
06 45 72 47 21

Aménagement de la zone de Launay

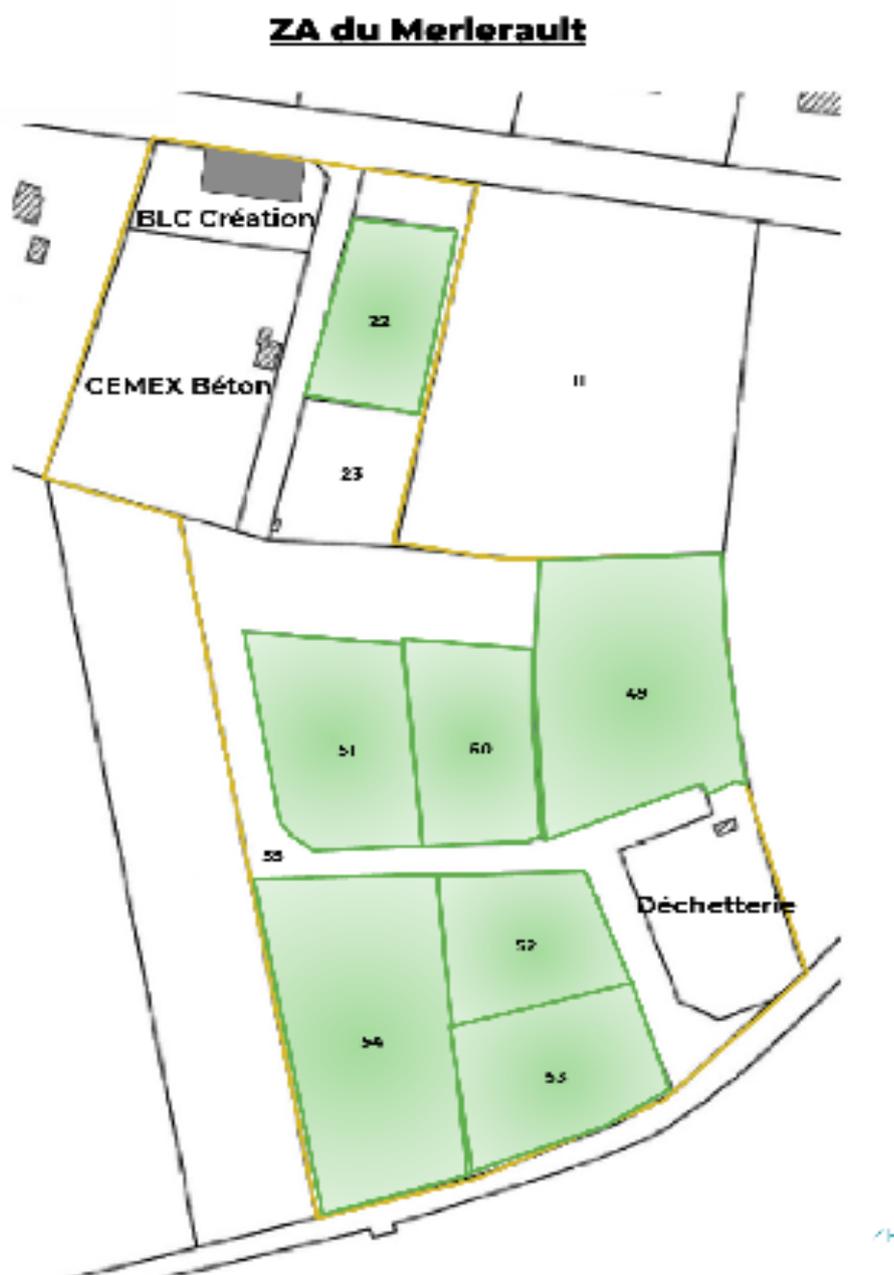
L'attractivité du territoire passe par la disponibilité de foncier immédiatement disponible pour l'implantation d'entreprises. C'est pourquoi la Communauté de communes a décidé de lancer un aménagement de 7ha de la zone du Launay sur la commune de Croisilles. Une première tranche d'environ 35000 m² doit permettre la création de 5 à 10 lots en fonction des besoins des entreprises.

Plusieurs demandes ont déjà été formulées par des entreprises dont l'emplacement pour le futur abattoir de volailles.



L'objectif est de disposer de foncier dès 2022 et de prévoir l'extension future de la zone. Cette zone à vocation industrielle et à proximité de l'autoroute doit permettre de répondre à des attentes fortes des entreprises du territoire souhaitant se développer, mais également répondre à la demande d'entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire.

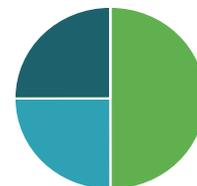
Présentation des plans de zones



Zone artisanale Le moulin à vent

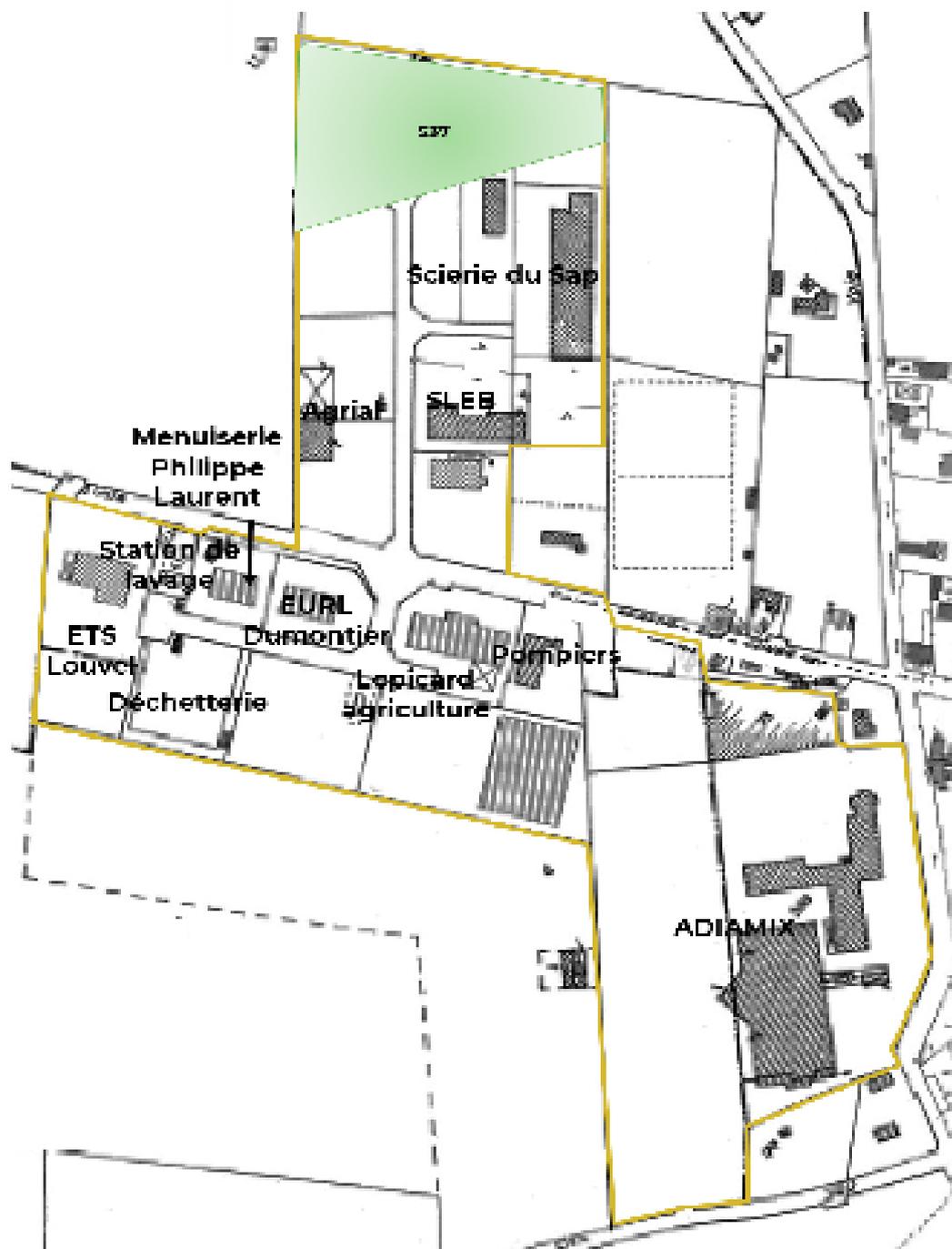
- Superficie de 40 180 m²
- Créée en 2003
- 2 établissements implantés depuis sa création
- 2 établissements actuellement
- Environ 3 emplois sur la zone
- Caractéristique: ZRR
- 7 parcelles disponibles

Les entreprises de la zone du Merlerault



■ Artisanat ■ BTP ■ Industrie ■ Service ■ Commerce ■ Agroalimentaire

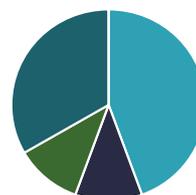
ZA du Sap-en-Auge



Zone artisanale Les terriers

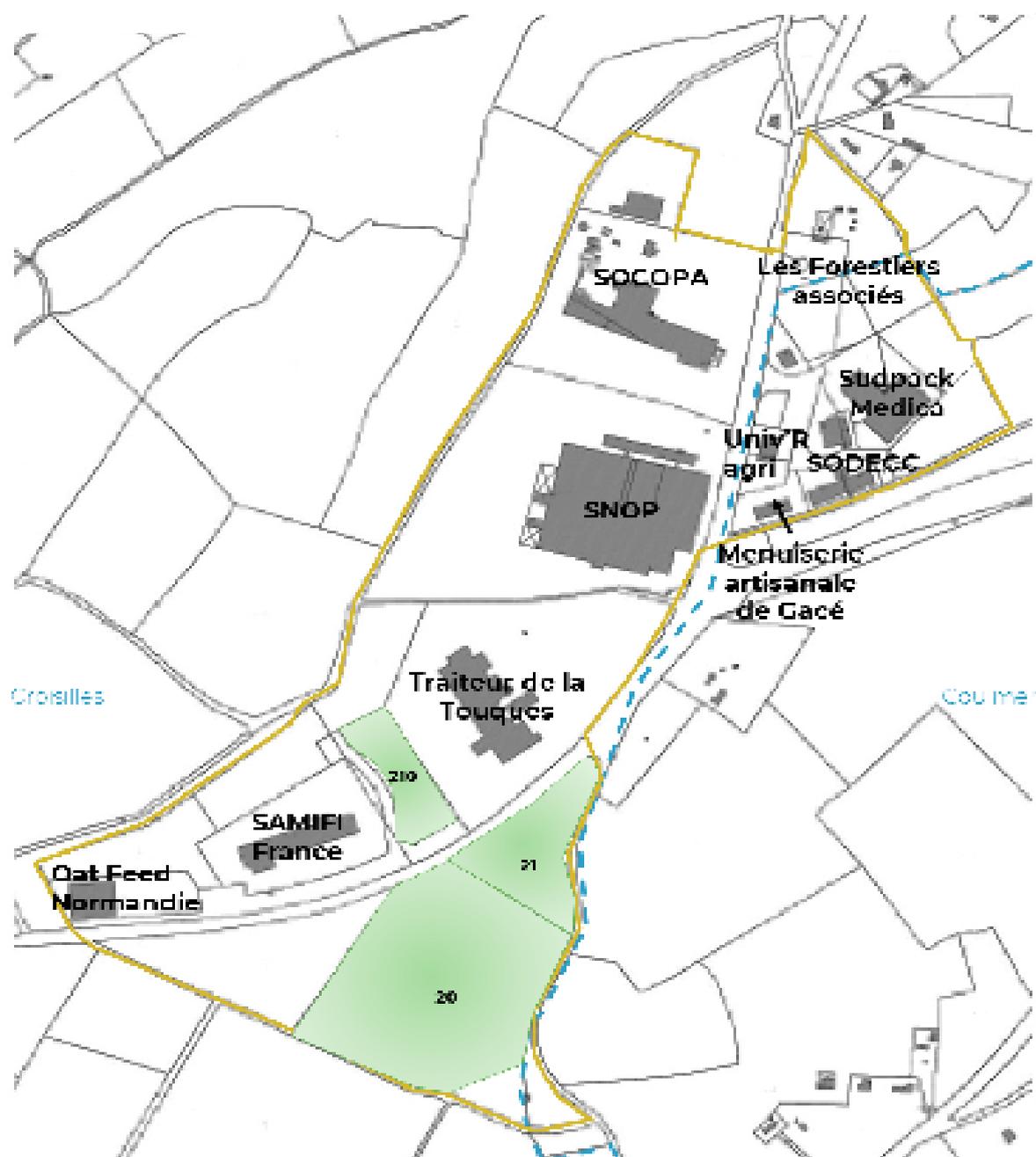
- Superficie de 102 592 m²
- Créée en 1991
- 10 établissements implantés depuis sa création
- 9 établissements actuellement
- Environ 51 emplois sur la zone
- Caractéristique: ZRR
- 1 parcelle disponible

Les entreprises de la zone de Sap-en-Auge



■ Artisanat ■ BTP ■ Industrie ■ Service ■ Commerce ■ Agroalimentaire

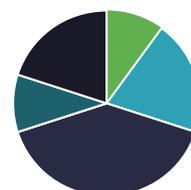
ZI de Croisilles-Coulmer



Zone artisanale de Beaumont-Launay

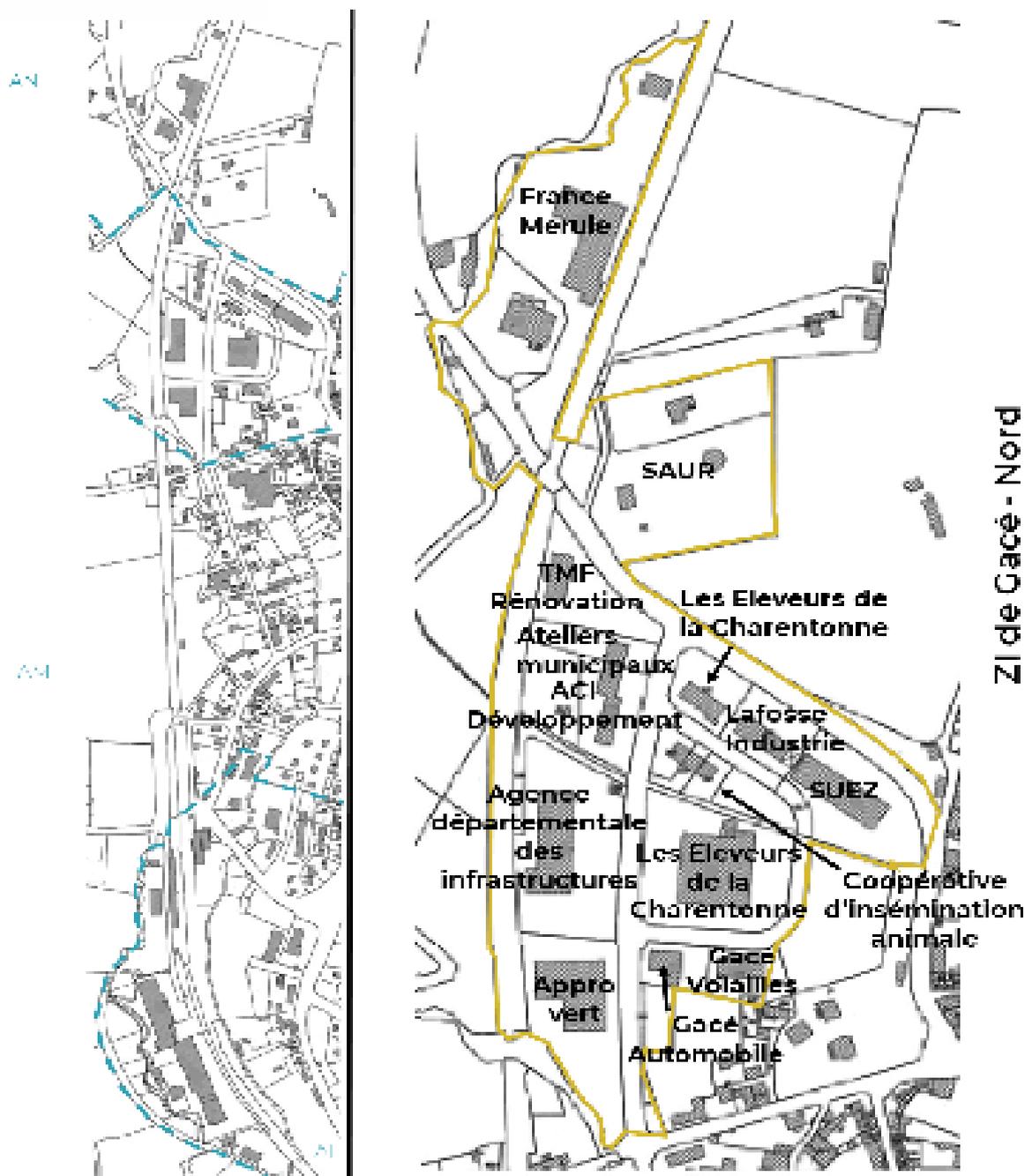
- Superficie de 389 772 m²
- Créée en 1980 pour Coulmer et en 1993 pour Croisilles
- 16 établissements implantés depuis sa création
- 10 établissements actuellement
- Environ 503 emplois sur la zone
- Caractéristique: ZRR & AFR
- 4 parcelles disponibles et un aménagement en cours

Les entreprises de la zone de Croisilles-Coulmer



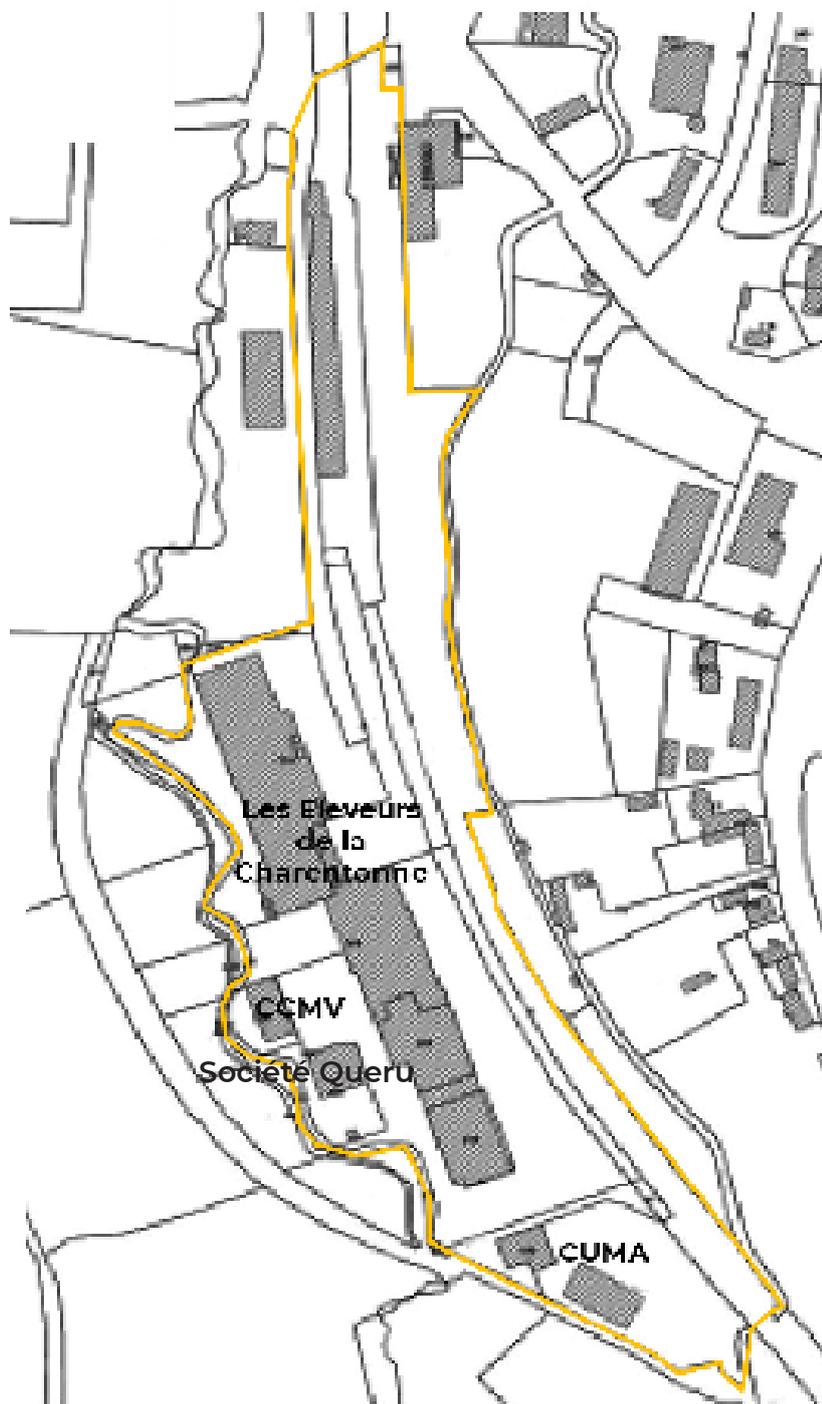
● Artisanat ● BTP ● Industrie ● Service ● Commerce ● Agroalimentaire

ZI de Gacé



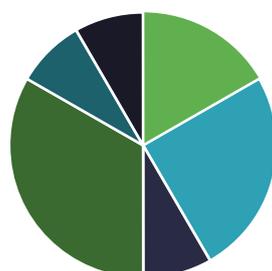
Zone artisanale de Gacé

- Superficie de 133 139m²
- Créée en 1970
- 32 établissements implantés depuis sa création
- 12 établissements actuellement
- Environ 93 emplois sur la zone
- Caractéristique: ZRR
- Pas de parcelle disponible



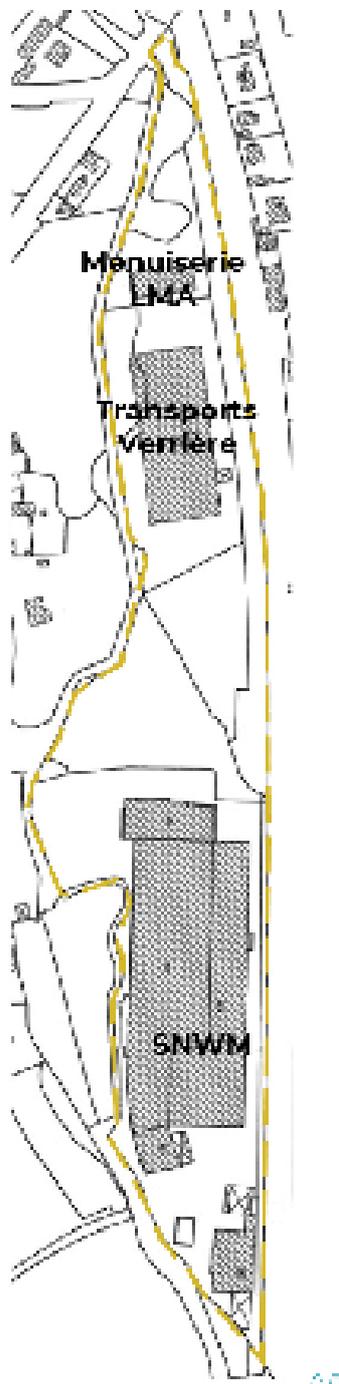
ZI de Gacé - Sud

Les entreprises de la zone de Gacé



■ Artisanat ■ BTP ■ Industrie ■ Service ■ Commerce ■ Agroalimentaire

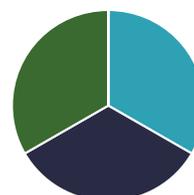
ZI de Sainte-Gauburge Sainte-Colombe



Zone artisanale de la Vallée de la Risle

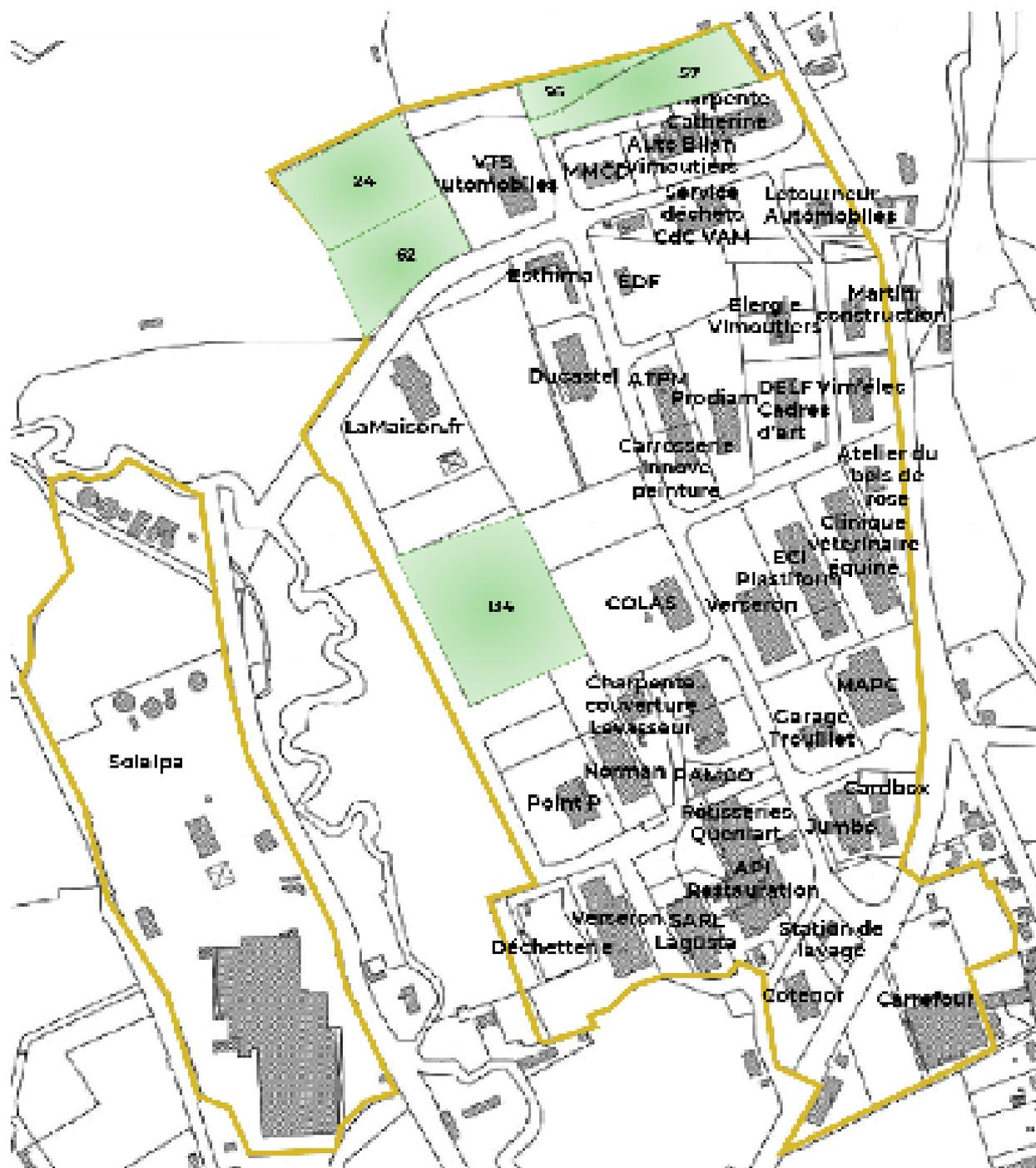
- Superficie de 55 944 m²
- Créée en 1995
- 4 établissements implantés depuis sa création
- 3 établissements actuellement
- Environ 103 emplois sur la zone
- Caractéristique: ZRR
- Pas de parcelle disponible

Les entreprises de la zone de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe



■ Artisanat ■ BTP ■ Industrie ■ Service ■ Commerce ■ Agroalimentaire

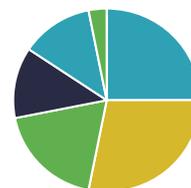
ZI de Vimoutiers



Zone artisanale de Vimoutiers

- Superficie de 343 873 m²
- Créée en 1965
- 44 établissements implantés depuis sa création
- 37 établissements actuellement
- Environ 241 emplois sur la zone
- Caractéristique: ZRR & AFR
- 5 parcelles disponibles

Les entreprises de la zone de Vimoutiers



■ Artisanat ■ BTP ■ Industrie ■ Service ■ Commerce ■ Agroalimentaire

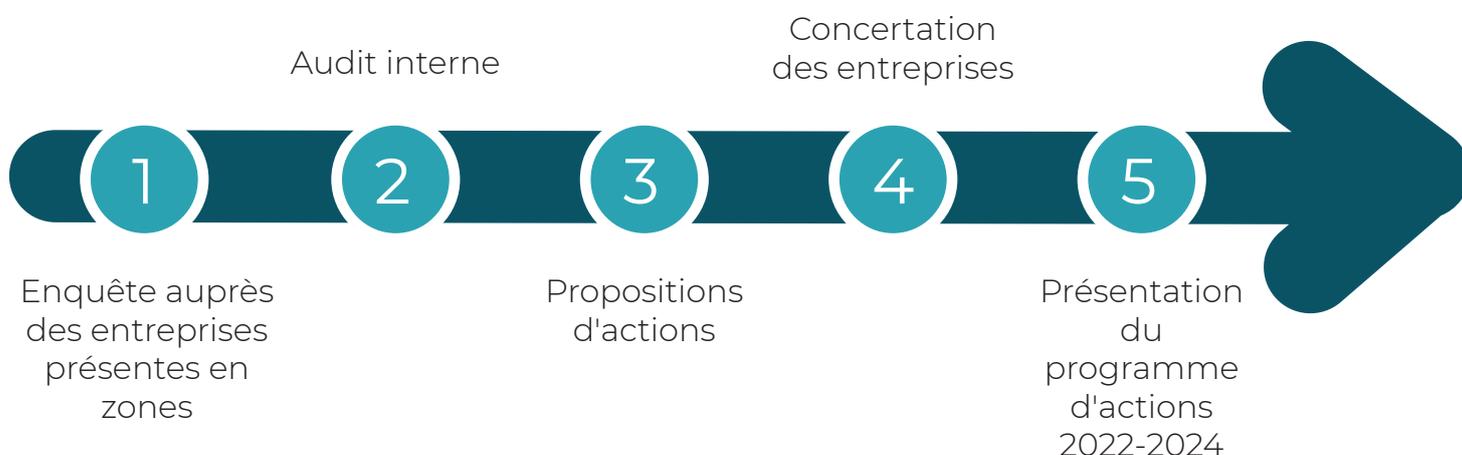
Projet de requalification des zones

Le territoire est doté de zones artisanales et industrielles diversifiées et recelant de véritables entreprises « pépites » rayonnant parfois au niveau international.

Afin de valoriser ces entreprises, d'avoir la capacité d'en accueillir de nouvelles, offrir des services aux entreprises et veiller à la qualité paysagère et environnementale de ces zones d'activités, la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault va engager un programme dont les objectifs sont :

- Définir un plan de requalification des zones du territoire
- Développer une identité commune aux ZI/ZA du territoire
- Définir des règlements/chartes de zone
- Définir les niveaux de service des zones
- Constituer une base de connaissances fiables sur les ZI/ZA
- Construire un plan de commercialisation

Pour atteindre ces objectifs, ce projet sera mené avec la volonté de concerter, et associer les entreprises présentes, aux orientations qui seront données. La commission Développement Economique, sous la Vice-Présidence de Madame Martine Gressant porte ce projet fédérateur et ambitieux pour notre territoire. Ce projet se déploiera sur les années 2021 à 2024, requalification de 2 zones par an, avec une première phase de définition du projet menée dès 2021 :



Requalification des zones : l'exemple du projet rue des pommiers

Propriétaire d'un bâtiment situé rue des pommiers dans la zone industrielle de Vimoutiers, la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault a décidé d'agir au regard de la vétusté de ce bien.

C'est pourquoi elle a confié à l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) un projet de requalification de cet espace de 4739 m².

Ce projet a nécessité de libérer les locaux des différents occupants, pendant qu'en parallèle l'EPFN lançait une consultation en vue de démolir le bâti.

Une entreprise a été retenue pour un marché initial de 217 000 €. Cette dernière est intervenue début mai pour engager la phase préparatoire d'une durée de 5 semaines avant une phase travaux de 8 semaines.

Outre améliorer la qualité visuelle dans la zone, l'opération a pour objectif d'envoyer dans les filières adéquate et recycler au maximum. Ainsi, avant la démolition, les services de la CDCVAM ont pu récupérer ce qui pouvait l'être (chauffe eau, isolation, tableau électrique...) et une option du marché a pour objet le concassage sur place des éléments non pollués pour pouvoir les réutiliser au besoin par exemple dans l'empierrement de sentier.

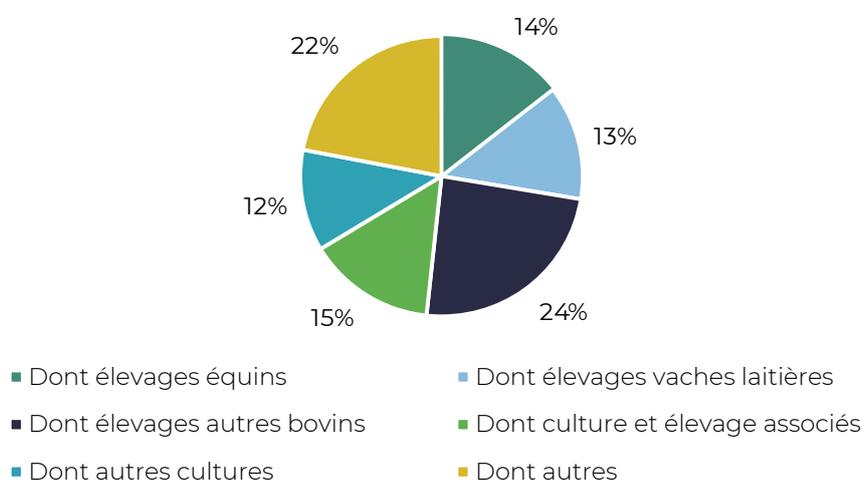
Après démolition, le site offrira du foncier sur un secteur en forte demande et permettra de répondre à l'attente de plusieurs entreprises.



Un territoire d'agriculture

L'agriculture représente plus de 30% de l'écosystème économique du territoire de la CDC Vam, soit environ 900 exploitations agricoles et activités liées sur notre territoire. Dont la filière équine avec environ 137 élevages de chevaux sur la CDC qui représente environ 163 emplois.

Répartition des activités agricoles par types



Un secteur équin renommé

Le monde équestre est particulièrement présent sur le territoire de la CDC Vam, au travers de nombreux haras. Autour d'eux, se sont développées toutes les activités nécessaires à la filière : vétérinaires spécialisés, maréchal-ferrant, selliers, centre équestre, alimentation, équipement...

À ce titre, la CDC fait partie du territoire du Pôle d'Excellence Rural de la Filière équine (PAPAO) et du Pôle de Compétitivité Filière Équine (Basse-Normandie).

Par ailleurs, la maison Familiale Rurale de Vimoutiers propose des formations spécialisées dans les métiers du cheval : CAPA, BEPA élevage équin, BEPA activités hippiques (soigneurs aide animateur, support activités équestres / support tourisme équestre, cavalier d'entraînement las jockey, lad driver, contrat d'apprentissage), BPJEPS tourisme équestre.

MFR - avenue du Général De Gaulle, 61120 Vimoutiers
02 33 39 05 07 - mfr.vimoutiers@mfr.asso.fr

L'industrie, principal employeur du territoire

Le territoire de la CDC Vam compte de nombreuses industries bien implantées. Ce secteur représentant 1% des entreprises du territoire est le plus important pourvoyeur d'emplois de la Communauté de communes avec 25% des postes. Il connaît un développement constant.

Les industries manufacturières

À l'instar de l'équipementier automobile SNWM, du fabricant d'outillages de presse SNOP, ou du fabricant d'emballage médicaux Sudpack Medica, le territoire accueille des acteurs économiques renommés, travaillant en collaboration constante avec d'autres unités de productions européennes.

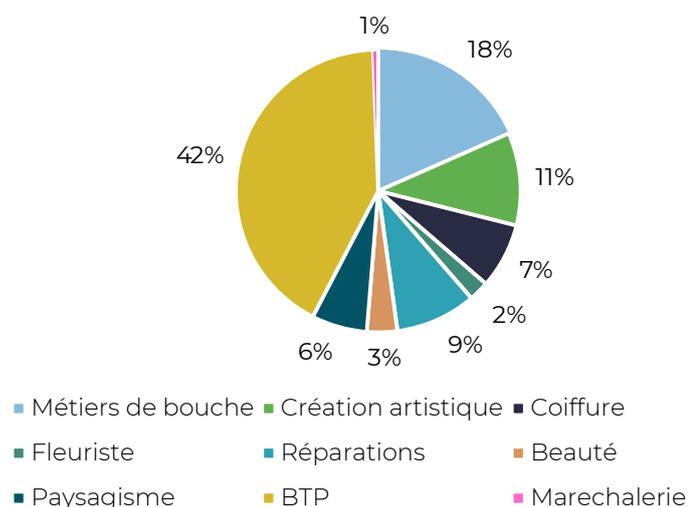
Les industries agroalimentaires

Nos industries agroalimentaires telles que Les Eleveurs de la Charentonne, Traiteur de la Touques ou Socopa sont des acteurs économiques reconnus qui représentent plus de 400 emplois sur notre territoire.

Nos artisans, savoirs-faire précieux du territoire

Nous comptons parmi nos entreprises de nombreux artisans. Ils sont plus de 250 à être installés sur le territoire.

Répartition des entreprises artisanales



L'ensemble des métiers de la construction est présent sur notre territoire : isolation, plomberie, électricité, terrassement, gros œuvre, maçonnerie, plâtrerie, peinture, vitrerie, ... Ils représentent 42% des entreprises artisanales de notre territoire.

Nos commerces de proximité, entreprises essentielles

Notre territoire profite d'un maillage de commerces de proximité fort, indispensable à l'attractivité de nos communes. Chaque résident a accès en moins de 20 minutes à un supermarché ou une supérette, une boucherie-charcuterie, un garage automobile, un salon de coiffure, une boulangerie, une pharmacie, ou encore un institut de beauté.

Vous pouvez retrouver vos commerçants de proximité sur le site www.fairemescourses.fr.

Le secteur médico-social, enjeu rural fort

La CDC Vam a investi en 2019-2020 pour faciliter l'accueil des professionnels de santé et leur assurer des locaux attractifs et accueillant en créant notamment le PSLA de Vimoutiers afin de compléter le maillage du territoire, déjà amorcé par le PSLA de Gacé, la maison de services et de santé du Merlerault, la maison de santé communale du Sap, et l'ensemble des cabinets déjà présents sur le territoire.

Répartition des métiers du secteur médico-social

1	Laboratoire d'analyse
6	Cabinet dentistes
13	Medecins
34	Cabinets d'infirmiers et de sages-femmes
8	Hébergements pour personnes âgées
6	Hôpital, maison de repos et centres psychothérapeutiques
6	Ambulances
	Professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues

Terre de richesses touristiques

Le territoire ne compte pas moins de 35 restaurants, dont 7 hôtels-restaurants, 11 bars-brasseries, et de nombreux hébergeurs touristiques de type chambre d'hôtes ou gîtes. Leur sens de l'accueil, la qualité de leur service, les lieux de visites emblématiques et les chemins de randonnées participent à leur essor.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Gacé | Le Merlerault | Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe | Vimoutiers

Vimoutiers

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi

8h30 – 12h 13h30 – 17h

Mardi

9h30 – 12h 13h30 – 17h

- › Rue Alain II
61120 Vimoutiers
- › 02 33 67 96 60
- › franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

Le Merlerault

Lundi et Vendredi

8h30 – 12h30 14h – 17h

Mercredi

8h30 – 12h30

Fermé les mardis et jeudis

- › Maison de Santé et de Services, 2ème étage, Place de l'Hôtel de Ville 61240 Le Merlerault
- › 02 33 67 19 41
- › franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe

Lundi, mardi et jeudi

9h – 12h 13h30 – 16h30

Mercredi et vendredi

9h – 12h

- › Place de la Mairie
61370 Sainte-Gauburge
Sainte-Colombe
- › 02 33 84 39 39
- › franceservicesstegauburge@cdcvam.fr

Gacé LA POSTE

Du lundi au vendredi

9h – 12h 14h – 17h

Samedi

9h – 12h

- › Bureau de Poste
Rue Manet
61230 Gacé
- › 02 33 80 46 69
- › gace@france-services.gouv.fr



Le médico-social, un secteur qui recrute

Des opportunités professionnelles sur le territoire de la CDC Vam

Certains secteurs comme l'agro-alimentaire, le médico-social, l'industrie etc, peinent à recruter. Rencontre avec les directeurs.

Socopa, entreprise spécialisée dans l'abattage et la découpe de viande, basée depuis 1986 en zone artisanale de Beaumont, à Croisilles, fait partie du groupe Bigard-Charal-Socopa. Le site compte 192 salariés et traite 20 000 tonnes de viande annuellement « avec une spécialité dans les jeunes bovins » indique le directeur, Nicolas Dumesnil. Elle exporte sa production à hauteur de 50 %, principalement vers l'Allemagne, l'Italie et la Grèce.

Des postes d'opérateur sur chaîne d'abattage, d'opérateur de découpe et de chauffeur sont à pourvoir au sein de l'entreprise, « tout au long de l'année. Cela représente annuellement une dizaine de postes ». Il s'agit de remédier aux départs en retraite, aux mutations dans le groupe mais aussi pour répondre au développement de l'entreprise. « On vend de moins en moins de carcasses, notamment à l'export, et plus de désosser. La consommation évolue. Les produits sont de plus en plus élaborés. Ce qui fait que nous avons besoin de plus de monde. Nos métiers demandent de la spécificité. On est une entreprise avec de la main-d'œuvre nécessitant une certaine technicité qui n'est pas automatisable ni délocalisable ».

Depuis dix ans, pour faire face aux problèmes récurrents de recrutement, l'entreprise a dû s'adapter. « Nous avons complètement intégré le fait qu'il nous fallait assurer la formation de nos collaborateurs, en interne ». Pour être candidat à l'embauche, aucune qualification n'est requise si ce n'est « d'être travailleur et sérieux. On recrute aussi sur le savoir-vivre ».

Un CDD est proposé dans un premier temps, avant de poursuivre par un contrat de professionnalisation de six mois alternant entre formation théorique et pratique. « Nous avons un système de parrainage avec des salariés experts qui assurent les formations pratiques en interne, destinées à transmettre



leur savoir-faire » explique Julie Rouillon, directrice des ressources humaines. La théorie est assurée par un organisme de formation du groupe, EMB (école des métiers Bigard), avec intervention des formateurs sur site. Au bout des six mois, les candidats passent une évaluation finale qui leur permet d'obtenir un diplôme équivalent au CAP. « Dans 95 % des cas, ça débouche sur un CDI » souligne Julie Rouillon. Car, poursuit Nicolas Dumesnil, « l'objectif chez nous, c'est de former des CDI. À Socopa, on est capable de proposer un projet de vie et de donner des perspectives à des jeunes, sur le long terme. Ici, il y a peu de turn-over ». Une fois formés, « on continue à les monter en compétence pour qu'ils évoluent tout au long de leur carrière, dans le cadre d'un parcours professionnel » ajoute Julie Rouillon.

Les salariés sont majoritairement issus du territoire de la CDC Vam mais aussi de l'Aigle et d'Argentan. Et Socopa recrute toujours !

L'UNA des Pays d'Ouche, d'Auge et d'Argentan (POAA) est une structure associative de services à la personne. Elle emploie actuellement 260 personnes pour 1 100 bénéficiaires. « **En règle générale, on peine à recruter. Toutefois, on ne recrute plus par défaut. Il faut des gens faits pour ce métier** » souligne Sébastien Chevalier, directeur général. Trois freins au recrutement sont identifiés liés à la rémunération, à la mobilité, aux bénéficiaires eux-mêmes. Le directeur, en poste depuis dix ans, fonde beaucoup d'espoir sur l'avenant 43 à la convention collective de l'aide à domicile. Il se traduira par une augmentation salariale pour l'ensemble des personnels, « **à hauteur de 13 % à 15 % bruts. C'est un combat que j'ai mené à l'échelle nationale. Une petite pierre dans ce qui va se mettre en place au 1er octobre. Si le Covid a fait beaucoup de dégâts, il aura permis de mettre en lumière ces métiers de l'ombre** ». La CDC Vam s'inscrit au centre du territoire couvert par l'UNA POAA qui y compte 60 salariés et 250 bénéficiaires. « **C'est une CDC très rurale et du fait de cette ruralité elle rentre complètement dans les problématiques de recrutement liées à la mobilité. Soit les gens n'ont pas de voiture, soit ils n'ont pas le permis** ».

À l'échelle de l'UNA POAA, des pôles ont été créés dans les centres bourgs permettant les déplacements à pied. Une flotte de neuf véhicules a été constituée depuis trois ans. Ces véhicules sont mis à disposition aux aides à domicile qui, ayant le permis, n'ont pas suffisamment d'argent pour acheter ou faire réparer une voiture. L'association dispose aussi d'un parc de six vélos électriques. « **On ne traite pas les choses que dans leur dimension économique mais aussi sociale et environnementale** ». Ces initiatives ont dans le même temps, permis la réduction du kilométrage annuel indemnisé aux aides à domicile, passé de 700 000 à 500 000 km, soit un budget frais kilométrique de 180 000 €. Un sujet sur lequel « **la société doit réfléchir car quand une structure fait un effort organisationnel qui génère moins de CO2, il en découle pour elle, moins de ressources avec la baisse de**



l'enveloppe qui lui est allouée, alors qu'une prime devrait au contraire lui être versée ».

L'UNA POAA étudie la faisabilité de la mise à disposition, à l'ensemble de ses aides à domicile qui le souhaitent, d'un véhicule destiné à leur travail qu'elles pourront aussi utiliser pour de petits trajets personnels. Ces véhicules seront assurés, à charge pour elles de faire le plein et de s'acquitter d'une location mensuelle qui pourrait être de l'ordre de 90 € (à déterminer). Un test est en cours à Sap-en-Auge avec trois véhicules. Une enquête interne est conduite pour connaître les besoins. « **Ce serait un plus proposé aux salariés qui rejoignent l'UNA** ». Le directeur mise sur un positionnement du conseil d'administration, d'ici 2022. « **Le conseil départemental est très à notre écoute sur ce type de projet** ». Un parc de véhicules électriques serait l'idéal mais « **il faudrait des envies politiques locales pour compenser ces coûts énormes** ».

Quant au 3e frein identifié, lié aux bénéficiaires, « **ils doivent accepter l'idée que d'avoir toujours la même aide à domicile c'est la précariser, en ce sens où on est obligé de lui proposer de petits contrats. Accepter qu'une équipe de dix à douze aides à domicile s'occupe d'un territoire, ça permet de les sortir, par le contrat de travail, de la précarité** ».

Sébastien Chevalier conclut « **notre raison d'être, c'est l'organisation au service de tous** ».

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Audelin-Lejeune est une structure gérée sous la forme associative. Elle accueille 46 résidents dont dix sont des personnes handicapées vieillissantes. L'Ehpad emploie 35 salariés, équivalent à 29 temps pleins.

L'équipe de l'Ehpad est constituée en plus du pôle administratif et cuisine, d'infirmières (3), d'aides soignantes (11), d'aides médico-psychologique, d'auxiliaires de vie sociale et d'auxiliaires de vie (5) ainsi que des agents de service (9) dont trois sont en contrat Parcours emploi compétence.

« C'est un secteur d'activité essentiellement féminin qui a beaucoup évolué depuis trente ans que je suis en poste à la direction. Ce sont des métiers qui ne s'improvisent plus » commente la directrice, Joëlle Robillard. « Nous recrutons tout le temps pour assurer des remplacements, mais aussi parce qu'il y a plus de turnover qu'avant. Il est de 14 % en 2020. Une partie des professionnels butine. Ils restent quelque temps avant de changer de structure. Même s'il est reconnu qu'ici, les conditions de travail sont bonnes car nous avons veillé à les améliorer au fil des ans ».

Mais les métiers du secteur médico-social sont en tension. « Avant la crise sanitaire, les problèmes de recrutement d'aides soignantes surtout, étaient récurrents. Il n'y en a pas assez ». L'Ehpad peine aussi à avoir du personnel de nuit. « Nous sommes dans un territoire où il y a plusieurs structures et où donc la demande est plus forte ».

Joëlle Robillard constate toutefois qu'avec les revalorisations salariales de la loi Ségur, et une meilleure considération de ces métiers « le recrutement semble plus facile ». Il s'opère en fonction des diplômes mais pas seulement. « Des personnes en contrat Parcours emploi compétence faisant preuve d'une grande motivation peuvent intégrer une formation qualifiante en alternance de 18 mois, sur dossier. Mais



en alternance il y a un manque de places dans les centres de formation de proximité et nos salariés ont des problèmes de mobilité, ce qui rend peu accessible la formation ».

La directrice repère également parmi les stagiaires : « Nous sommes un lieu de stage connu pour les élèves en Bac ST2S, ou BEP et Bac pro services aux personnes, et les formations d'aide soignante et infirmière ». L'Ehpad est également référencé comme lieu de découverte aux métiers du médico-social par la Mission locale. « Les gens que l'on forme, on essaie qu'ils soient de proximité avec des projets personnels de s'installer en milieu rural. Chez nous dans la formation, il y a la transmission de la culture de l'entreprise associative et de ses valeurs. On offre la stabilité d'un poste ». Tous les temps pleins en horaires coupés en CDI vivent à moins de 15 km de l'Ehpad.

« Je ne pense pas qu'il y ait ni infirmières, ni aides soignantes, ni cuisiniers d'ailleurs, qui soient à la recherche d'un travail dans le secteur » souligne Joëlle Robillard.

Actuellement, « il n'y a pas de poste vacant mais je reste à l'affût de personnes sur le secteur qui sont motivées ».

Zoom sur la production énergétique locale

Éolien, photovoltaïque, méthanisation... des solutions qui ont toutes pour objectifs de créer l'énergie que nous consommons au quotidien. Mais quelle indépendance énergétique pour le territoire ? Quelle mode de production sur le territoire ? Autant de données à un instant "t" dont il convient de suivre l'évolution.

113 634

Consommation en MWh d'électricité du territoire de la CDC Vam en 2019

Consommation essentiellement constituée du résidentiel (44 432 MWh) et de l'industrie (43 685 MWh)

2

communes concentrent à elles seules plus de 80% de la consommation industrielle (Vimoutiers et Croisilles)

3998

Production en MWh d'électricité sur le territoire

3.5%

Pourcentage de production/consommation 13.30% pour la région Normandie

1927

MWh de production locale issue du solaire en 2019

17%

Depuis 2017, le nombre de sites de production provenant du solaire est passé de 106 à 120 avec une production augmentée de 17%

2071

MWh de production locale issue de bioénergies en 2019

Plusieurs projets en cours sur le territoire ont vocations à augmenter la production locale d'électricité à base d'énergies renouvelables. Enfin, l'un des enjeux est la diminution de la consommation énergétique.

La famille Desprez a fait le choix de la méthanisation

L'exploitation de la famille Dominique Desprez, implantée au Merlerault, valorise les déjections animales et les intercultures, par le biais d'une unité de méthanisation mise en service il y a moins d'un an. Ce lourd projet pesant trois millions d'euros, financé par les exploitants, « **sans aucune subvention** », a nécessité deux ans pour l'élaborer et une année pour le construire. Depuis 1985, Dominique et Catherine n'ont cessé de développer leur exploitation. Elle emploie quatre salariés, plus un mi-temps. Il y a un an, leur fils, Romain, 22 ans, les a rejoints en tant que salarié, en attendant son installation. Il a suggéré à ses parents ce projet d'envergure, après avoir étudié cette technologie dans le cadre de plusieurs stages réalisés pendant ses études.

La méthanisation est un processus naturel de recyclage de la matière organique fermentescible, dans un milieu sans oxygène, due à l'action de nombreux micro-organismes qui transforment la matière organique en biogaz et en digestat. Elle produit à la fois de l'énergie renouvelable tout en présentant une alternative aux engrais chimiques, via son digestat inodore, résidu servant de fertilisant aux sols et aux cultures.

L'exploitation valorise ainsi, sur place, les effluents de ses 60 vaches laitières, 150 vaches charolaises et 3 500 porcs produits annuellement. Elle contribue en même temps à l'environnement, la méthanisation émettant moins de gaz à effet de serre dans la gestion des effluents d'élevage.

Les déjections animales représentent plus de 60 % de la matière alimentant l'unité de méthanisation. Le biogaz produit est de l'ordre de 10 millions de kilowatts par an. 40 % sont destinés à fournir de l'électricité



à EDF, par le biais d'un contrat indexé sur quinze ans. « **Ça permet d'assurer le futur, en ayant un revenu complémentaire stable pour l'exploitation, contrairement aux prix des marchés agricoles qui sont fluctuants** » souligne Romain.

4 millions de kilowatts thermiques sont également dégagés, dont « **40 % utilisés au fonctionnement de la méthanisation** ». Dominique Desprez tient « **à remercier les élus du conseil municipal du Merlerault de l'époque, qui ont apporté leur soutien à ce projet en donnant un avis favorable** »

Les exploitants ont également fait édifier une nouvelle stabulation de 5 500 m², à proximité. « **C'est un bâtiment qui tient compte du bien-être animal** » souligne Dominique Desprez. La grande passion de Romain, c'est « **la génétique charolaise** ». Il compte passer le cheptel de 150 à 200 vaches d'ici deux ans, avec l'ambition d'en faire un élevage référent en race charolaise.

Présentation du Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Le consommer local, de saisons, bio... font régulièrement la une des journaux. Chaque jour des consommateurs achètent des produits avec à l'esprit qu'ils soutiennent un agriculteur du coin, protègent l'environnement et leur santé en achetant un produit bio ou issu de l'agriculture raisonnée...

Alors quoi de plus normal qu'une collectivité s'engage elle aussi et accompagne à la structuration de ce mouvement.

La CDC Vam, c'est 7 AOP (appellation d'Origine Protégée), 4 IGP (Indication Géographique Protégée), 82% de sa surface dédiée à l'agriculture dont 10% en bio et 14% des emplois dans l'agriculture quand la moyenne nationale est à 2.5%.

Il est donc apparu naturel et légitime de candidater à l'appel à projet national de projet alimentaire territorial. Non pas pour débiter ! Mais avec l'objectif de structurer la démarche dans un cadre défini tout en bénéficiant des retours d'expériences d'autres territoires déjà engagés.

Des initiatives existent, il faut les soutenir, les accompagner, le PAT c'est une démarche collective où tous les acteurs ont un rôle à jouer : les habitants, les producteurs locaux, les distributeurs, les entreprises, les collectivités etc.

La CDC Vam souhaite montrer l'exemple de façon concrète :

- Favoriser l'approvisionnement local au sein des cantines scolaires, et faire des émules auprès des restaurants par exemples
- Valoriser les productions locales dans l'offre touristique
- Accompagner la structuration d'une filière agroalimentaire de proximité avec la création d'un abattoir de volailles
- Soutenir la reprise et l'installation d'exploitations agricoles
- Accompagner les initiatives locales de marchés de producteurs, de vente à la ferme ou encore de réduction du gaspillage alimentaire.

Les enjeux pour le territoire sont aussi bien économiques, sociaux que environnementaux et c'est là tout l'objet du PAT. Les moyens financiers de l'appel à projet devront permettre le déploiement d'un programme d'action sur plusieurs années et d'accélérer la dynamique locale.



7 AOP
4 IGP



14% des emplois



10% de la S.A.U en bio



82% de superficie dédiée aux surfaces agricoles

Le local au menu du restaurant scolaire à Sap-en-Auge

Les petits plats proposés dans les restaurants scolaires des écoles publiques à Sap-en-Auge, Le Merlerault, Échauffour et Sainte-Gauburge sont mitonnés par des agents de la CDC Vam. Les écoles à Gacé, Crouttes et Vimoutiers ont recours à des prestataires.

Au restaurant scolaire, à Sap-en-Auge, la cheffe de cuisine est Isabelle Dufour. Elle occupe ce poste depuis mars dernier. Elle succédera à Anita Mercier, en septembre. Chaque jour, elle veille à régaler les papilles de quelque 80 demi-pensionnaires. Mais pas seulement, car au restaurant scolaire on s'attache aussi à confectionner des plats avec des aliments de saison que les enfants ne mangent pas forcément chez eux, tout en veillant au respect de l'équilibre alimentaire et nutritionnel. Et ça, c'est l'affaire d'Anita Levallois, responsable des affaires scolaires de la CDC Vam. « J'élabore les menus pour les restaurants scolaires que nous avons en fabrication. C'est une harmonisation engagée depuis décembre 2020 ».

Chaque gestionnaire de collectivité de la CDC Vam s'occupe ensuite de la préparation et des approvisionnements. À Sap-en-Auge, on privilégie le circuit court et local « depuis toujours » relève Isabelle Dufour. Elle passe ses commandes chez les commerçants et artisans locaux pour tout ce qui traite à l'épicerie, les fruits, les légumes, ainsi que le pain et la viande. « Je travaille en alternance chaque mois avec les magasins CocciMarket et Vivéco ainsi qu'avec les deux boulangeries. Je prends la viande chez le boucher qui vient sur la place chaque semaine ». Cela représente « les deux tiers des approvisionnements ». Le complément est assuré auprès de Transgourmet. L'intérêt d'un tel fonctionnement est multiple : « cela contribue au soutien du commerce local et donc à l'économie locale, les fournisseurs étant de proximité il y a une meilleure qualité



Ce jour-là, Isabelle Dufour a préparé un parmentier végétal. Un menu végétarien est proposé une fois par semaine

nutritionnelle des aliments tout en limitant les transports, c'est donc bon également pour l'environnement » souligne Isabelle Dufour.

Quant au porte-monnaie, « ça ne coûte pas plus cher » estime Anita Levallois. L'impératif donné à Isabelle Dufour c'est « de ne pas dépasser 3,50 € en aliments par repas ». C'est le prix facturé aux familles car le coût de revient d'un repas est de 9,50 € pour l'ensemble des restaurants scolaires. « La différence, c'est un service assuré par la collectivité » indique Anita Levallois.

Isabelle Dufour a plaisir à se retrouver devant les fourneaux. « Tout ce que je peux faire maison, je le fais. Quand on cuisine, on sait ce que l'on met dans les plats ». Sa meilleure récompense ? « C'est quand les enfants me disent que c'est bon »

Ce fonctionnement utilisant les circuits courts et privilégiant les achats de proximité, la CDC Vam souhaite le renforcer tout en l'étendant à l'ensemble des restaurants scolaires qu'elle gère.

Les agents de la CDC impliqués dans la lutte contre le covid

Plus que jamais, les agents de la CDC Vam ont pris leur rôle de service public à coeur. Mise en lumière sur certains d'entre eux.

Jérôme Bignon, 46 ans, est le Monsieur hygiène de la CDC VAM. Son service a été créé peu de temps avant la pandémie. Une crise sanitaire qu'il vit depuis, « à fond » professionnellement. « **De nouvelles missions sont apparues qui n'étaient pas les miennes à la base** » Il s'occupe de tout ce qui a trait à l'hygiène des 44 bâtiments relevant de la CDC Vam parmi lesquels les onze établissements scolaires, les sept restaurants scolaires, les quatre pôles de la médiathèque, les trois pôles de santé, les équipements sportifs ainsi que les trois bureaux de la CDC Vam (Vimoutiers, Gacé et Le Merlerault).

Pour faire face au covid-19, il lui a fallu mettre en place toutes les procédures pour répondre aux exigences des protocoles sanitaires. Il a changé la gamme de son stock de produits désormais « **normé EN14476** ». Mais il a aussi assuré une gymnastique cérébrale quasi-quotidienne pour gérer les plannings des personnels nécessaires à l'entretien dans les écoles, notamment, car outre leur mission d'entretien courant des locaux, les agents ont également celle d'assurer leur désinfection quotidienne, condition sine qua non de l'ouverture des écoles pendant la pandémie.

« Avec Sophie Mahé, responsable des ressources humaines, il nous a fallu jongler avec les emplois du temps d'une cinquantaine d'agents pour pallier les absences en raison d'enfants à garder ou bien de mise en quarantaine. Je me dois de souligner que nos agents ont



été solidaires. Ils ont bien joué le jeu ». Malgré des protocoles sans cesse en train d'évoluer, le service a bien fonctionné. « **Il fallait être réactif** ». Jérôme est le référent pour la désinfection des locaux lorsqu'un cas covid est détecté. Il utilise un nébuliseur « **une technique consistant à projeter un produit virucide sous forme de brouillard. On laisse le produit agir une vingtaine de minutes et ensuite on ventile bien les locaux. Après deux heures, ils sont de nouveau opérationnels** ». Trois autres agents ont été formés à son utilisation. Ils sont intervenus une dizaine de fois sur l'ensemble du territoire.

Jérôme retient de cette période que « cela a permis une cohésion entre les services. Tout seul à intervenir sur un tel dispositif, c'est impossible. C'est nécessairement un travail d'équipe ». Il se sent en phase dans son rôle. « Il y a des choses encore à améliorer au niveau du service. On y travaille ».

À 27 ans, Simon Bordeaux est le Monsieur sécurité de la CDC Vam. Ses missions portent sur tout ce qui a trait à la prévention et à la sécurité des 150 agents de la collectivité ainsi que de ses bâtiments. Un rôle qui lui va comme un gant lui qui, en marge de son activité professionnelle, est sapeur-pompier volontaire depuis dix ans, au centre d'incendie et de secours à Vimoutiers. La CDC VAM a d'ailleurs signé une convention de disponibilité avec le service départemental d'incendie et de secours (Sdis61) pour permettre à ses agents sapeurs-pompiers, de porter secours aux personnes et aux biens, pendant leur temps de travail.

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, l'adaptabilité, la réactivité et la disponibilité sont les trois meilleurs atouts de Simon. De nouvelles missions se sont fait jour comme celle de créer les protocoles sanitaires mis en place dans tous les établissements relevant de la compétence intercommunale, et de les adapter « en fonction des établissements, notamment scolaires, et des évolutions des directives gouvernementales ». Simon assure la gestion des personnels cas contacts et cas covid « en lien avec Sophie Mahé, responsable du service des ressources humaines. Je travaille d'ailleurs avec l'ensemble des services. Tous les agents me connaissent ». En effet, Simon souligne également son travail de collaboration avec les autres services notamment les services techniques « d'où je viens et qui m'ont toujours soutenu et épaulé » ainsi que le service hygiène qui « c'est toujours mis en relais ». Simon a



profité de cette interview pour « remercier l'entreprise Cotenor qui nous a fourni les premiers masques en avril 2020 »

Depuis la mi-avril, la gestion des centres de vaccination éphémères ouverts à Vimoutiers, Gacé, Le Merlerault et Sainte-Gauburge, (Sap-en-Auge se gérant elle-même) lui a été confiée. « Je n'ai eu que quelques jours pour m'informer comment monter un tel centre et les obligations à respecter. Je m'occupe également de la gestion du planning des professionnels de santé que je souhaite d'ailleurs remercier pour leurs accueils. Je dois veiller à réunir l'équipe nécessaire, à chaque séance. La partie dédiée aux bénévoles, ce sont les mairies qui s'en chargent ». Ces centres sont mis en place en lien avec les différents services de la CDC et des villes. « C'est un vrai service rendu à la population. On se sent utile. C'est stimulant ! ». Même si c'est du travail supplémentaire car en parallèle, il lui faut continuer d'assurer ses missions du quotidien.

Les agents de la CDC impliqués dans la lutte contre le covid

Plus que jamais, les agents de la CDC Vam ont pris leur rôle de service public à coeur. Mise en lumière sur certains d'entre eux.

Sylvia Fortin est l'un des maillons de la chaîne dans la lutte contre la Covid-19. Agent d'entretien à la CDC Vam, depuis trois ans, cette femme discrète à plaisir à endosser ce rôle de l'ombre, rendu d'autant plus indispensable par ces temps de crise sanitaire. Elle est affectée au nettoyage des locaux du groupe scolaire public à Vimoutiers et plus particulièrement à l'école élémentaire Gustave-Flaubert. Elle s'occupe également des bureaux de la CDC et du télécabine à Vimoutiers.



Sylvia Fortin est employée à raison d'un trois-quarts temps « Je travaille de 6h30 à 10h puis de 14h30 à 18h30 ». Elle ne rechigne jamais à la tâche, bien au contraire. « J'aime mon travail et je suis très heureuse d'en avoir un. Je travaille pour moi ». Auparavant, Sylvia était maman au foyer où elle a élevé ses cinq enfants.

En cette période de pandémie, les agents ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité. Il leur a fallu faire face à une surcharge de travail colossal, surtout les premiers temps, dans un contexte tout aussi inédit qu'anxiogène. « La désinfection des locaux, on la faisait déjà avant ». Mais les exigences des procédures sanitaires, surtout en milieu scolaire, n'ont pas été simples à mettre en oeuvre. « À la reprise en mai 2020, tout en poursuivant notre travail quotidien, on nettoyait les points de contacts cinq à six fois par jour, les sanitaires après chaque passage d'un élève etc. Il a fallu trouver un rythme. Le travail en concertation avec les enseignants et les services a permis de le

trouver et que cela se passe bien. Ensuite, il y a eu quelques allègements et des habitudes ont été prises ». Ce qui s'est révélé être le plus difficile pour Sylvia c'était « l'équipement de protection avec lequel je devais travailler les premiers temps. C'était difficilement supportable, surtout lorsqu'il faisait chaud ». Alors, début juillet à l'arrivée des vacances scolaires, « j'étais épuisée ». Sylvia est investie dans son travail. Elle n'a jamais manqué un seul jour de travail en trois ans et répond toujours présente pour assurer un remplacement que ce soit en tant qu'Atsem, au restaurant scolaire, au centre aéré ou sur d'autres sites comme à Gacé et au Merlerault. « Partout où je vais je m'adapte ». Qui plus est, Sylvia n'a pas le permis de conduire. Son mari est son chauffeur. C'est dire sa motivation.

Sa récompense, elle la tire simplement du fait que « jusqu'à présent, il n'y a pas eu de cas covid dans l'école ».

Témoignage de Vincent Aubert, directeur de l'école de la Vallée-de la-Risle, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, sur l'aide reçue face au covid.

Vincent Aubert est directeur de l'école multisite depuis treize ans. Elle compte actuellement sept classes, réparties sur trois sites dont deux se trouvent à Sainte-Gauburge et un à Échauffour, ainsi que deux cantines. L'établissement réunit 126 élèves et huit enseignants. Le covid-19 a bien évidemment bouleversé la vie de l'école qui est, depuis, rythmée par le protocole sanitaire et les mesures d'hygiène strictes qui en découlent.

La sécurité sanitaire au sein des établissements scolaires incombe à la CDC Vam, via ses agents. « Lorsque l'école a repris, en mai 2020, après le premier confinement, il y avait beaucoup de stress avec la mise en place d'un protocole sanitaire super-pointilleux qui n'a eu de cesse d'évoluer les premiers temps. C'était assez anxiogène pour tout le monde ». La gestion qui en a été faite par la CDC Vam et par ses agents est saluée par Vincent Aubert. « J'ai eu affaire à des agents super-réactifs avec une DGS, Mme Duvignac, toujours à l'écoute. Au final tout s'est mis en place. Simon est venu un samedi matin pour qu'on regarde comment organiser la cour de récréation. Un troisième accès à l'école a été aménagé par les services techniques de Bruno. Une troisième cantine et une troisième garderie temporaires ont été créées afin d'éviter le brassage des enfants et la cantine à Sainte-Gauburge a été aménagée. L'entretien des locaux et une désinfection très régulière des points



de contact sont assurés. L'école a toujours bénéficié du personnel qu'il fallait et des produits nécessaires, par le biais de Jérôme. Je n'ai pas eu à m'inquiéter de tout cela » souligne Vincent Aubert. L'école a compté un enseignant testé positif en décembre ainsi qu'un élève, avant Pâques. « À chaque fois les locaux ont été entièrement désinfectés ».

Le directeur d'école résume l'action de la CDC et de ses agents en trois mots : « Rapidité, efficacité et écoute »

MEDIA



La Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du département sont mobilisés dans la lutte contre la COVID depuis près d'un an. Les infirmiers, aides soignants, soignants, libéraux, en établissements et lutter contre
Ces remerciements s'adressent à toutes celles et ceux qui, à s'adapter tout au long du développement
COLLECTIVEMENT, M

RCI



du Merlerault adresse ses remerciements à tous les acteurs
n et demi. Professionnels de santé, médecins, pharmaciens,
ment ou à domicile, tous sont mobilisés pour veiller sur nous
e la pandémie.
travers leurs actions, ont permis de maintenir les services et
veloppement de la pandémie.

NOUS GAGNERONS !

AGENDA CULTUREL

Retrouvez les dates des spectacles sur le territoire
des Vallées d'Auge et du Merlerault



La gazette culturelle 2021/2022 vous
accompagne dans toutes vos sorties

Nouveauté 2021

Billetterie en ligne



Scannez-moi !

Retrouvez-la en version papier ou à
télécharger sur le site www.cdcvam.fr

Sous réserve des mesures sanitaires dûes au Covid-19
Pass sanitaire obligatoire

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS / VENTES / RETRAITS

Vimoutiers

02 33 67 54 85

11 rue Pernelle - 61120 Vimoutiers

Retrait de billet

Sur place (lundi au vendredi) ou en ligne sur www.cdcvam.fr

Médiathèque des Vallées d'Auge et du Merlerault



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT



VIMOUTIERS



GACÉ



LE MERLERAULT



SAP-EN-AUGE

02 33 12 56 36

02 33 36 26 94

02 33 16 12 74

02 33 35 30 82

mediatheque@cdcvam.fr

SERVICE DÉCHETS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DÉCHETS MÉNAGERS

VERRE MÉNAGER

CARTON D'EMBALLAGE, EMBALLAGE EN PLASTIQUE, PAPIER ET MÉTAL

5 déchetteries

Sap-en-Auge	Ste Gauburge-Ste Colombe
Le Merlerault	Vimoutiers
	Gacé



Contactez le service déchets :

02 33 39 02 02 ou

service.dechets@cdcvam.fr



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT**